

PREMIERE RENTREE A L'ECOLE MATERNELLE

CADRE DE TRAVAIL POUR UN AMENAGEMENT DU TEMPS DE RENTREE

"Permettre à chaque enfant une première expérience scolaire réussie est l'objectif majeur de l'école maternelle." Il s'agit de permettre à chaque enfant de se construire positivement comme élève, d'accéder à la connaissance et de pouvoir se construire comme citoyen à part entière.

La première rentrée à l'école constitue le premier élément de cette expérience. Elle sera le premier souvenir d'école, **elle peut placer ou non** l'enfant et sa famille dans une perspective positive vis-à-vis de l'institution scolaire. Nous savons que cet enjeu est d'autant plus fort qu'il concernera des familles issues de milieux culturellement plus éloignés de l'école. Il importe donc de mettre en œuvre divers éléments favorisant une entrée progressive de l'enfant et de sa famille à l'école en amont et tout au long de la période de rentrée.

Dans le guide à l'usage des parents (ministère / AGEEM), il est notamment précisé : "L'école peut proposer si nécessaire un accueil échelonné pour les plus jeunes ou les nouveaux venus sur un ou deux jours. C'est un temps suffisant :

- pour faire connaissance dans la sérénité
- pour que l'enseignant ait une plus grande disponibilité à accorder à chaque enfant
- pour que le moment symbolique de la rentrée garde toute sa force.

La présente note traite de l'organisation de la rentrée elle-même. D'autres outils pouvant aider la préparation de la rentrée sont disponibles sur ce site et sur celui de l'Inspection Académique.

➤ OBJECTIFS

- Faciliter l'entrée en scolarité des jeunes enfants et l'établissement d'une relation de confiance avec les familles.
- Permettre un accueil individualisé, adapté à chaque situation pour rendre plus facile la séparation et diminuer l'anxiété.
- Permettre aux enfants de trouver plus facilement et plus rapidement leur place dans le groupe et de pouvoir entrer en scolarisation.
- Permettre aux enfants d'être disponibles pour les apprentissages, en levant leurs appréhensions et en les aidant à prendre sereinement leurs repères.
- En matière de prévention, éviter que des difficultés discrètes et passagères de séparation ou d'adaptation au groupe ne s'installent.

➤ CADRE DE TRAVAIL

- Le dispositif d'échelonnement de la rentrée fait partie intégrante du projet d'école. Il en est une action soumise à l'avis de l'IEN et n'excédera pas deux jours.
- Il est élaboré, dans toute la mesure du possible, avec les autres membres de l'équipe : réseau d'aide, ATSEM...
- Il utilise au mieux tous les potentiels humains et matériels de chaque école.
- Il prend appui sur un partenariat construit avec les parents, sur la volonté de s'adapter autant que possible aux situations spécifiques de chaque famille et de chaque enfant.
- Il est conçu en partenariat et en complémentarité avec les services et / ou les structures de la petite enfance de la commune quand ils existent.
- Il est mis en place sous réserve de ne pas mettre les familles en difficulté.

➤ ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE DANS LA REFLEXION SUR LE PROJET :
SITUATION LOCALE

- Milieu urbain ou rural : ramassage scolaire, regroupement pédagogique...
- Effectifs : répartition des classes.
- Disponibilité des ATSEM, des personnels du RASED.
- Composition sociale : ZEP ou non, proportion de parents qui travaillent.

➤ MESURE DE CARTE SCOLAIRE

Dans ce cas, on peut prévoir un dispositif permettant de faire la preuve du nombre d'enfants inscrits tout en préservant de bonnes conditions d'entrée à l'école. Par exemple une photo générale le matin de la rentrée avec les familles, un temps de comptage un peu ludique puis enfin une mise en œuvre effective du dispositif de rentrée progressive du projet d'école.